



COMMUNIQUE INTERSYNDICAL

Dossier « filière SPP et effectifs »

Nantes, le 9 avril 2013

Le 9 avril, dans la continuité du dossier « filière SPP et effectifs », les organisations syndicales, élues au CTP, ont été reçues à la Direction Départementale. A cette occasion, l'Administration devait nous faire de nouvelles propositions.

Etaient présents : Mr Philippe GROsvALET (Président du SDIS), Mr Hervé BOCHER (Vice-Président), le DDSIS, le DRH, les organisations syndicales CGT, CfdT, SNSPP et CGC Avenir-secours.

Au cours de cet entretien, seul le Président s'est exprimé. Après nous avoir rappelé que le contexte économique et social était difficile, celui-ci nous fait part de son opposition à négocier sous la pression.

Aussi, il nous informe qu'une prochaine rencontre, à courte échéance, était encore possible, sous réserve que les inscriptions sur les bâtiments et sur les véhicules soient effacées, sous 24 heures.

Il nous averti, également, que des consignes de grande fermeté ont été données au DDSIS. Ce dernier devra mettre en application les mesures nécessaires en termes de protection du matériel public, et recourir aux sanctions, si besoin.

D'autre part, il nous rappelle l'impératif fixé => Pas d'effectif de SPP supplémentaires. Pour le reste du dossier, tout est négociable (réorganisation des services, mobilités des personnels, application du SDACR,...)

A notre tour, nous prenons la parole pour lui annoncer que nous nous en tiendrons à la décision du personnel.

À l'issue de cette réunion de courte durée, l'ensemble des syndicats du SDIS44, hormis la CGC Avenir-Secours, se réunissent pour faire le point sur la situation. Le bilan n'est pas très difficile à faire puisque, seules, deux alternatives sont possibles :

- Suspendre, momentanément, le mouvement, afin de rouvrir les négociations
- Maintenir la pression, au risque de se voir imposer des mesures sans avoir pu en débattre au préalable.

Après discussion, l'intersyndicale se prononce pour la suspension du mouvement, sans préavis de grève, afin de permettre la réouverture des négociations.

Réunis en Assemblée Générale, sur le parvis de la Direction, les personnels présents se rangent derrière l'intersyndicale en votant, à la majorité, pour un arrêt temporaire du mouvement.

Dans ces conditions, une date de réunion devrait nous être communiquée, sous 24 heures, au vu d'une reprise du dialogue social.

Evidemment, nous vous tiendrons informé de la suite des événements.

L'intersyndicale CGT, CfdT, SNSPP, FO et SUD

